



MAIRIE DE PEYMEINADE

**LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2026
10H00
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION N°	OBJET	SENS DES VOTES
2026_062	Adoption du Règlement intérieur du Conseil Municipal	Approuvée à la majorité avec 3 voix : contre 26 voix : pour
2026_063	Commission d'Appels d'Offres - modification de la composition	Approuvée à la majorité avec 3 voix : abstentions 4 voix : contre 22 voix : pour
2026_064	Création d'une Commission des finances - Dénomination et composition	Approuvée à la majorité avec 1 voix : abstention 28 voix : pour
2026_065	Agence France Locale (AFL) - Modification de la désignation du représentant suppléant de la Commune	Approuvée à la majorité avec 6 voix : abstentions 23 voix : pour
2026_066	Débat obligatoire relatif à la protection sociale complémentaire	Acté à l'unanimité

2026_067	Modification du protocole ARTT – Avenant n°18	Approuvée à l'unanimité
2026_068	Télétravail - Mise à jour des modalités d'exercice	Approuvée à l'unanimité
2026_069	Création d'un emploi en accroissement temporaire d'activité	Approuvée à l'unanimité
2026_070	Mise à jour de l'emploi fonctionnel de directeur général des services (DGS) et création de trois grades au tableau des effectifs	Approuvée à l'unanimité
2026_071	Création d'emplois et mise à jour du tableau des effectifs au 19 septembre 2026	Approuvée à l'unanimité
2026_072	Projet de création d'une chambre funéraire – 61 route de Draguignan	Approuvée à la majorité avec 3 voix : contre 25 voix : pour
2026_073	Acquisition à l'euro d'un bien cadastré section AC n°31 (Avenue des Jaisous) appartenant à Madame Valérie MAUBERT	Approuvée à l'unanimité
2026_074	Création d'une buvette municipale - Modalités générales de fonctionnement	Approuvée à la majorité avec 6 voix : contre 23 voix : pour
2026_075	Approbation de la convention de mise à disposition temporaire des salles, espaces et locaux communaux	Approuvée à l'unanimité
2026_076	Renouvellement convention lecture publique avec la médiathèque départementale	Approuvée à l'unanimité

2026_077	Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques – Convention de répartition avec la commune de Roquefort les pins	Approuvée à l'unanimité
2026_078	Adhésion au groupement de commandes relatif à la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil, à la fourniture de papier permanent, à la restauration de registres et de documents endommagés et/ou anciens, à la numérisation avec le Centre de Gestion des Alpes-Maritimes (CDG06)	Approuvée à l'unanimité
2026_079	Constitution d'un groupement de commandes pour la passation de nouveaux contrats de fourniture d'électricité et de gaz naturel	Approuvée à l'unanimité
2026_080	Adhésion annuelle communale Instinct animal – SOS Faune Sauvage	Approuvée à l'unanimité
2026_081	Subvention exceptionnelle à l'association Visiteurs des Malades en Établissements Hospitaliers (VMEH)	Approuvée à l'unanimité
2026_082	Modification du plan de financement de la délibération n°DEL2026-058 du 30 mai 2026 relative à la subvention du Conseil départemental au titre de la dotation cantonale pour la réfection du réseau d'eaux pluviales sur le chemin de Font Coutéou	Approuvée à l'unanimité
2026_083	Charte de modération des réseaux sociaux - Modification	Approuvée à la majorité avec 4 voix : contre 25 voix : pour

Fait à Peymeinade, le 25 septembre 2026.

Le Maire,
Brigitte VIDAL



Voies et délais de recours

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du Code de justice administrative, les délibérations mentionnées ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de leur télétransmission au représentant de l'Etat dans le Département et de leur publication sur le site internet de la Ville. Le recours peut s'exercer par voie postale (Tribunal Administratif - 18 avenue des fleurs – CS 61039 – 06050 NICE cedex 1) ou par application du Télérecours citoyens par le biais du site www.telerecours.fr